

COGEP

SAS 5 OCEANS

1 rue d'argentré

44000 NANTES

COMPTES ANNUELS 2022

Période du 01/10/2021 au 30/09/2022



*Copie Assemblée Générale
le 5/02/24
Le Président*

COGEP NANTES

8 QUATER RUE EMILE PEHANT
44000 NANTES

Bilan Actif

		30/09/2022			30/09/2021
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (1)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions	3 421	232	3 189	
	Installations techniques,mat. et outillage indus.	3 310	3 310		102
	Autres immobilisations corporelles	418 642	54 438	364 203	170 319
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	150 000		150 000	150 000
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	10 830		10 830	10 830
TOTAL (II)		586 203	57 981	528 222	331 251
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes	1 656		1 656	
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	267 825		267 825	29 864
	Autres créances	79 428		79 428	65 541
	Capital souscrit appelé, non versé				
COMPTES DE REGULARISATION	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	28 768		28 768	90 096
	Charges constatées d'avance	575		575	
	TOTAL (III)	378 253		378 253	185 500
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		964 456	57 981	906 476	516 751
(1) dont droit au bail					
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an				10 830	10 830
(3) dont créances à plus d'un an					

Bilan Passif

		30/09/2022	30/09/2021
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	1 000	1 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecart de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	100	100
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	228 655	
	Report à nouveau		136 334
	Résultat de l'exercice	4 338	92 321
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	234 093	229 755
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	129 878	92 253
	Emprunts et dettes financières divers (3)	198 801	24 681
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	2 960	(16 378)
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	105 720	34 398
	Dettes fiscales et sociales	233 919	152 043
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	1 104	
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	672 382	286 996
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	906 476	516 751
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		4 338,43	92 320,99
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		669 422	303 374
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			
(3) Dont emprunts participatifs			

**5 OCEANS
SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE
AU CAPITAL DE 1 000 EUROS
SIÈGE SOCIAL : 1, RUE D' ARGENTRE, 44000 NANTES
830 525 457 RCS NANTES**

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 31 mars 2023**

L'an deux mille vingt-trois,
Le 31 mars,
A 9 heures,

Les associés de la société 5 OCEANS se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, 1, Rue d' Argentre 44000 NANTES, sur convocation faite par lettre simple adressée le 28 février 2023 à chaque associé.

Sont présents :

Monsieur Yann POIRIER, titulaire de 50 actions nominatives ordinaires en pleine propriété,

Monsieur Richard TANHCHALEUN, titulaire de 50 actions nominatives ordinaires en pleine propriété,

Total des actions des associés présents : 100 actions sur les 100 actions composant le capital social.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Richard TANHCHALEUN, en sa qualité de Président de la Société.

Le Président de l'Assemblée constate que l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les justificatifs des convocations régulières des associés,
- l'inventaire et les comptes annuels comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés au 30 septembre 2022,
- un exemplaire des statuts de la Société,

- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social ou sur le site Internet de la Société dont l'adresse figure sur la convocation, à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 30 septembre 2022 et quitus au Président,

- Affectation du résultat de l'exercice,

- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président présente à l'Assemblée les comptes de l'exercice écoulé. Il précise que la Société est une petite entreprise au sens de l'article L. 123-16 du Code de commerce et qu'elle est donc dispensée de l'obligation d'établir un rapport de gestion, conformément aux dispositions de l'article L. 232-1 IV du Code de commerce modifié par la loi n° 2018-727 du 10 août 2018.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2022, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

En conséquence, l'Assemblée donne au Président quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

L'Assemblée Générale prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 du Code général des impôts.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2022 s'élevant à 4 338,43 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	4 338,43 euros
------------------------	----------------

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 232 993,32 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

TROISIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Président sur les conventions visées par l'article L. 227-10 du Code de commerce, et statuant sur ce rapport, prend acte purement et simplement de l'absence de toute convention de cette nature mentionnée dans ledit rapport.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

QUATRIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Président et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Le Président
Richard TANHCHALEUN



COGEP

SAS 5 OCEANS

1 rue d'argentré

44000 NANTES

COMPTES ANNUELS 2022

Période du 01/10/2021 au 30/09/2022



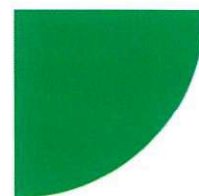
*Copie Assemblée Générale
le 5/02/24
Le Président*

COGEP NANTES

8 QUATER RUE EMILE PEHANT
44000 NANTES

COMPTES ANNUELS 2022

Période du 01/10/2021 au 30/09/2022



ANNEXE



COGEP

Règles et Méthodes Comptables

Désignation de l'entreprise : SAS 5 OCEANS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2023, dont le total est de **906 476** euros. et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un résultat de **4 338** euros

L'exercice a une durée de **12** mois, recouvrant la période du **01/10/2021** au **30/09/2022**.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au **30/09/2022** ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2015-06 du 23 novembre 2015, modifié par le règlement ANC n°2016-07 du 04 novembre 2016.

Les conventions générales comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Règles et Méthodes Comptables

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 12 mois
- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 1 à 5 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 3 ans
- * Matériel de bureau : 2 à 5 ans
- * Matériel informatique : 2 à 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks et en cours

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Règles et Méthodes Comptables

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks. Les intérêts sont exclus pour la valorisation des stocks.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Règles et Méthodes Comptables

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/09/2022
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement			3 421			3 421
	Instal technique, matériel outillage industriels	3 310					3 310
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport	190 680		229 376		10 000	410 056
	Matériel de bureau, mobilier	6 422		2 163			8 585
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	200 413		234 960		10 000	425 373
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	150 000					150 000
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	10 830					10 830
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	160 830					160 830
TOTAL		361 243		234 960		10 000	586 203

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/09/2022
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement		232		232
	Instal technique, matériel outillage industriels	3 209	102		3 310
	Autres Instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport	24 670	28 028	2 839	49 859
	Matériel de bureau, mobilier	2 114	2 465		4 579
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	29 992	30 828	2 839	57 981
TOTAL		29 992	30 828	2 839	57 981

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Créances et Dettes

		30/09/2022	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	10 830	10 830	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	267 825	267 825	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	12 139	12 139	
	Impôts sur les bénéfices	21 645	21 645	
	Taxes sur la valeur ajoutée	30 490	30 490	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	15 153	15 153	
	Charges constatées d'avances	575	575	
	TOTAL DES CREANCES	358 659	358 659	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		30/09/2022	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	129 878	129 878		
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	105 720	105 720		
	Personnel et comptes rattachés	51 553	51 553		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	80 125	80 125		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	88 284	88 284		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	13 957	13 957		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	198 801	198 801		
	Autres dettes	1 104	1 104		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	669 422	669 422		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		50 916			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		13 292			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		198 801			

Charges à payer

30/09/2022

Total des Charges à payer		51 551
Dettes fournisseurs et comptes rattachés <i>FOURNISSEURS FACT A RECEVOIR</i>	<i>14 276</i>	14 276
Dettes fiscales et sociales <i>DETTES PROVISIO. POUR CONGES PAYES</i> <i>CHARGES SOCIALES SUR CONGES PAYES</i> <i>AUTRES CHARGES A PAYER</i>	<i>27 700</i> <i>8 280</i> <i>1 296</i>	37 275

Charges et Produits constatés d'avance

	30/09/2022	Charges	Produits
Charges et Produits d'EXPLOITATION		575	
Charges et Produits FINANCIERS			
Charges et Produits EXCEPTIONNELS			
TOTAL		575	

--

Capital social

		30/09/2022	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		100,00	10,0000	1 000,00
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		100,00	10,0000	1 000,00

Ventilation du chiffre d'affaires

30/09/2022

Chiffre d'affaires par secteur d'activité		1 441 520
Production vendue Services		1 441 520
DIVERS - 20%	262 815	
PREST.SERV NANTES - 20%	474 409	
PREST.SERV RENNES - 20%	143 045	
PREST.SERV LORIENT - 20%	65 916	
PREST.SERV BREST - 20%	137 457	
PREST.SERV ST BRIEUX - 20%	35 201	
PREST.SERV ST MALO - 20%	81 845	
PREST.SERV BORDEAUX - 20%	230 547	
PREST SERV QUIMPER 20%	9 633	
PREST SERVICE NANTES 5.5%	652	
Chiffre d'affaires par marché géographique		1 441 520
Chiffre d'affaires FRANCE		1 441 520
DIVERS - 20%	262 815	
PREST.SERV NANTES - 20%	474 409	
PREST.SERV RENNES - 20%	143 045	
PREST.SERV LORIENT - 20%	65 916	
PREST.SERV BREST - 20%	137 457	
PREST.SERV ST BRIEUX - 20%	35 201	
PREST.SERV ST MALO - 20%	81 845	
PREST.SERV BORDEAUX - 20%	230 547	
PREST SERV QUIMPER 20%	9 633	
PREST SERVICE NANTES 5.5%	652	

Produits et Charges exceptionnels

30/09/2022

Total des produits exceptionnels		1
Produits exceptionnels sur opérations en capital		1
<i>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</i>	<i>1</i>	
Total des charges exceptionnelles		7 616
Charges exceptionnelles sur opération de gestion		455
<i>Charges excep. Pénalité/marché</i>	<i>5</i>	
<i>PENALITES AMENDES FISC. & PENALES</i>	<i>450</i>	
Charges exceptionnelles sur opération en capital		7 161
<i>VNC DES IMMO CORPORELLES</i>	<i>7 161</i>	
Résultat exceptionnel		(7 615)